

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2021
EN MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

---oooOooo---

L'an deux mille vingt et un et le seize février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de L'ISLE SUR LA SORGUE s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre GONZALVEZ, Maire.

Étaient présents :

M. Pierre GONZALVEZ, M. Denis SERRE, Mme Eulalie RUS, M. Gérard GAILLARD, Mme Valérie CANILLAS, M. Alain PARENT, Mme Brigitte BARANDON, M. Ludovic GERMAIN, Mme Françoise MERLE, M. Jérôme CAPDEVILLE, Mme Annie MEYNARD, M. Alain OUDARD, Mme Jocelyne RAVET, M. Jean-Gabriel OLIVIER, M. Eric BRUXELLE, Mme Claire USCLAT, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, Mme Sabine PLANEILLE, M. Philippe ROUX, M. Olivier COLLIGNON, Mme Elisabeth DELACROIX, Mme Valérie BASIN, M. Nicolas VALIENTE, Mme Amandine AUDOUARD, M. Serge FUALDES, M. Joseph RECCHIA, M. Vasco GOMES, M. Christian MONTAGARD, Mme Christiane BAUDOUIN

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Vanessa PRETOT donne pouvoir à Mme Brigitte BARANDON, M. Christophe OUVIER donne pouvoir à M. Gérard GAILLARD, M. Frédéric CHABAUD donne pouvoir à M. Serge FUALDES, Mme Andréa TALLIEUX donne pouvoir à M. Joseph RECCHIA

Madame Sabine PLANEILLE est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et charge Monsieur SERRE de faire l'appel nominal.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le procès-verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité

---oooOooo---

21-001 COMPTE RENDU DES DECISIONS

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Par délibération N° 20-014 du 26 mai 2020 parvenue en Préfecture le 27 mai 2020 le Conseil Municipal a délégué au Maire le pouvoir de prendre les décisions relevant des

compétences énumérées à l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales. Les décisions ont été transmises à Monsieur le Préfet de Vaucluse, pour contrôle de la légalité. Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le rapport de Monsieur le Maire
Décide d'entériner les décisions suivantes :

En vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et suivants et de l'article L2322

20-584	07/10/2020	Convention de mise à disposition , à titre gracieux, du dojo au COSEC et de ses vestiaires entre la Commune et le centre d'action Médico- sociale Précoce Sud Vaucluse
20-666	19/11/2020	Attribution du marché AO 20-03 fourniture et livraison de denrées alimentaire de restauration collective
20-667	02/11/2020	Convention de mise à disposition de la salle des fêtes avec L'EFS AVIGNON
20-668	02/11/2020	Convention de mise à disposition de la salle des fêtes avec L'EFS AVIGNON
20-669	12/11/2020	Convention de mise à disposition de la salle des Névons avec CEREBELLUM
20-670	20/11/2020	Contrat de location pour une nacelle entre la Commune et CS Matériel.
20-671	20/11/2020	Convention de mise à disposition à titre gracieux d'une aire de 150m ² entre la commune et l'association parcours clan
20-672	20/02/2020	Convention d'utilisation du stand de tir avec la commune de Châteauneuf de Gadagne
20-673	20/02/2020	Convention d'utilisation du stand de tir avec la commune du Thor
20-674	20/02/2020	Convention d'utilisation du stand de tir avec la commune d'Apt
20-675	20/02/2020	Convention d'utilisation du stand de tir avec la commune de Caumont sur Durance
20-676	23/11/2020	Convention de prestation de service relative à la réalisation d'un relevé architectural avec la société GEOEXPERTS
20-677	23/11/2020	Convention de prestation de service relative à un conseil et assistance pour la mise en œuvre de la réglementation incendie et accessibilité des ERP en phase conception, avec la SAS WORMS
20-678	23/11/2020	Convention de prestation de service relative à une conférence avec Monsieur Jean-Paul MASSE
20-679	23/11/2020	Convention de prestation de service relative à la réalisation d'un relevé par drone avec la Société MM
20-680	24/11/2020	Convention de mise à disposition des Tamaris entre la commune et l'association CEMEA PACA du 21 au 29/11/2020.
20-681	24/11/2020	Convention de mise à disposition des Tamaris entre la commune et l'association CEMEA PACA du 30/11 au 05/12/2020.
20-682	24/11/2020	Convention de prestation de service relative à la réalisation d'un sondage de polychromie avec Séverine PADIOLLEAU,
20-683	25/11/2020	Mise à disposition annuelle Bureau n°E14, permanences d'accueil LE SECOURS CATHOLIQUE
20-684	27/11/2020	Attribution MN20-13 conception assistance et maintenance d'une boutique en ligne ou market place destinée aux commerçants de la ville
20-685	30/11/2020	Contrat de maintenance du logiciel LEONIS
20-686	16/11/2020	Mandatement Maître HOUSSARD pour une consultation juridique
20-687	28/10/2020	Vente aux enchères de matériel réformé appartenant à la collectivité
20-688	01/12/2020	Attribution contrat de raccordement électrique pour le Cinéma de la Tour d'Argent et l'Espace Coworking
20-689	02/12/2020	Convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux avec l'association AILE
20-690	02/12/2020	Annule et remplace convention de formation recyclage 1er secours

		avec la société S12P SE MEDITERRANEE
20-691	02/12/2020	Annule et remplace convention de formation recyclage 1er secours avec la société S12P SE MEDITERRANEE
20-692	03/12/2020	Convention de mise à disposition du COSEC AVY avec L'EPSA
20-693	07/12/2020	Modification n°2 du lot n°1 du marché MP19-26 de fourniture de petits matériels et de produits d'hygiène et d'entretien
20-694	07/12/2020	Contrat de maintenance des systèmes de détection intrusion vol
20-695	30/11/2020	Tarification du pôle Enfance Famille
20-696	09/12/2020	Modification en cours d'exécution n°1 du Marché AO18-07 maintenance dispositif éclairage public et de travaux d'éclairage public
20-697	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur MIRER Grégory dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / CR3
20-698	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur et Madame KARTI Ahmed dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021
20-699	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur VALENTIN Frédéric ou Madame ROUBY Florane dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021
20-700	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame CHINA Sumantha dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB1
20-701	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame MELLOK Milouda dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB2
20-702	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame NAHNAH Saadia dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB3
20-703	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur RIBOULOT Sébastien dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB4
20-704	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame CATENNE Amélie dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB5
20-705	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame Capello Laetitia dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB6
20-706	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame KERSIMON Séverine dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB7
20-707	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame GUETAL Angélique dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB8
20-708	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur ou Madame PERRAUD Ludwig dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB9
20-709	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur TANTI Antoine dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB10
20-710	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur ECH-CHAKKOURY Abdellah ou Madame JAMALI Touria dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB11
20-711	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame ARLAUD Karima dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB12
20-712	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur THO Patrick ou Madame THOYER dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB13
20-713	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur LOURDIN Philippe dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB14
20-714	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame

		Céline GUIZANI dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB17
20-715	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur JABBERI Abir dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB18
20-716	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur ZRAIMECK dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / TB19
20-717	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur ou Madame CARBONNEL Yohann dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T1
20-718	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur KERDJA Farid dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T2
20-719	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame ZIRARI Karima dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T3
20-720	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame DUGOUCHET Gladys dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T4
20-721	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame ROBBES Aurélie dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T5
20-722	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur ou Madame BEN MABROUK dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T6
20-723	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur GOUY ou Madame DELAURAT dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T7
20-724	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur ou Madame SILVESTRE Guillaume dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T9
20-725	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur EL KHAIARI dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T10
20-726	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Monsieur AUBERT Julien ou Madame ROBERT Marine dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T11
20-727	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame CHAPTAL Isabelle dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T12
20-728	10/12/2020	Convention de prêt d'instrument entre la Commune et Madame MATAS Laure dans le cadre de l'orchestre à l'école, 2020-2021 / T13
20-729	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Madame Cerise MEUNIER GUARINO
20-730	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et M Olivier DESSAUD
20-731	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et M Andrea BICHI
20-732	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme Doriane MARTINEZ
20-733	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme Rosemonde JULLIAN
20-734	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme Yaël MALKA
20-735	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Madame Camille POMARES
20-736	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme Mélodie RICHIER
20-737	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme Sandrine OLLIVIER
20-738	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme Magali LANTIN
20-739	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et M MACAMO
20-740	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme

		Justine ARLIAUD
20-741	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme Alice MENDONCA
20-742	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme DELESTRE
20-743	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme MORIZET Chloé
20-744	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et M MOREAU Franck
20-745	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme Amandine DE BREIJ BOUSSIER
20-746	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Mme Laurence BILLIOQUE
20-747	11/12/2020	Modification cours d'exécution n°1 Lot 2 marché MP1911 Prestation intellectuelle de géométrie en bâtiment
20-748	10/12/2020	Convention de location d'instrument entre la commune et Madame Isabelle CHAPTAL
20-749	14/12/2020	Convention Formation 125cm ² entre ISS et City Zen EC conduite et formation
20-750	14/12/2020	Convention Formation 125cm ² entre ISS et City Zen EC conduite et formation
20-751	14/12/2020	Convention de mise à disposition du centre de ressources patrimoine numérique et art digital entre ISS et la Société Blue Set
20-752	14/12/2020	Demande de subvention auprès de la Région Sud PACA dans le cadre de dispositif de bonification du FRAT 2020
20-753	14/12/2020	Exonération du paiement de la redevance terrasses pour l'année 2020
20-754	17/12/2020	Modification n°2 marché AO20-01 Prestation de services de nettoyage des locaux municipaux
20-755	17/12/2020	Convention relative à la réutilisation d'images des collections de la Bibliothèque Inguimbertaine à Carpentras
20-756	17/20/2020	Modification n°1 DD18-12 relatif au marché de missions de révision du règlement local de publicité
20-757	22/12/2020	Convention de prestations de service pour l'entretien annuel de l'orgue par la SARL QUOIRIN
20-758	25/11/2020	Convention de mise à disposition de la salle des fêtes avec L'EFS AVIGNON
20-759	25/11/2020	Convention de mise à disposition de la salle des fêtes avec L'EFS AVIGNON
20-760	25/11/2020	Convention de mise à disposition de la salle des névons avec L'EFS AVIGNON
20-761	14/12/2020	Prestation exposition artistique-Parcours des lumières
20-762	14/12/2020	Prestation exposition lego-Parcours de Noël
20-763	01/12/2020	Convention de mise à disposition de la salle des Névons avec CEREBELLUM
20-764	23/12/2020	Attribution du marché AO20-05 fourniture d'articles funéraires
20-765	23/12/2020	Prestation location chalet Père Noël - Parcours de Noël
20-766	28/12/2020	Prestation décoration lumineuse – Parcours des Lumières
20-767	30/12/2020	Instauration de tarifs communaux à compter du 1er janvier 2021
20-768	23/12/2020	Convention de prestation de services avec la société AC PROD pour une projection vidéo sur vitrines

21-002 PRISE EN CHARGE DE FRAIS - EXPOSITION JOEL BRISSE

Rapporteur : Madame Valérie CANILLAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la prise en charge des frais (transport et hébergement) de Joël Brisse, pour un montant maximum de 1000 euros TTC.

21-003 CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT A POURVOIR DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PROJET

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer à compter du 1^{er} mars 2021 un emploi non permanent de médiateur numérique au Grenier Numérique, rattaché à la Direction des Systèmes d'Information et des Projets Numériques relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet 35 heures hebdomadaires pour exercer les missions définies ci-dessus.

La rémunération est fixée sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique, assortie du régime indemnitaire s'y afférent et en vigueur dans la collectivité, de dire que l'agent contractuel sera recruté pour une durée de deux ans. Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet pour lequel le contrat a été conclu. A défaut, le contrat prendra fin après un délai d'un an minimum si l'opération ne peut pas être réalisée. Cette rupture anticipée donne alors lieu au versement d'une indemnité d'un montant égal à 10 % de la rémunération totale perçue à la date de l'interruption du contrat.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse lorsque le projet ou l'opération prévue ne sera pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

21-004 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur Alain OUDARD

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la modification du tableau de l'effectif théorique du personnel territorial à compter du 1^{er} mars 2021 comme suit :

Nombre de postes créés	GRADES	TEMPS DE TRAVAIL/semaine
1	Technicien principal 1 ^{ère} classe	Temps complet

Nombre de postes supprimés	GRADES	TEMPS DE TRAVAIL/semaine
1	Technicien principal 2 ^{ème} classe	Temps complet

Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

21-005 CANDIDATURE POUR LA POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'UNICEF AU TITRE DE « VILLE AMIE DES ENFANTS » POUR LE MANDAT 2020/2026.

Rapporteur : Madame Brigitte BARANDON

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à confirmer à Unicef France la candidature de la commune au titre de « Ville amie des enfants 2020-2026 ».

21-006 RENOUELEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE A LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'ANNEE 2021

Rapporteur : Madame Valérie CANILLAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine, Palais de la Bourse, La Canebière, 13001 MARSEILLE, pour l'année 2021, d'accepter le lancement d'appels aux dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, et/ou la présentation de dossiers particuliers éligibles aux fonds spécifiques gérés par la Fondation du Patrimoine, sur l'ensemble des projets de

sauvegarde du patrimoine local qui seront lancés pour l'année 2021, d'accepter le reversement des éventuels dons collectés par la Fondation du Patrimoine, à la Commune, d'accepter les financements complémentaires de la Fondation du Patrimoine, d'affecter la dépense concernant le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2021, sur le crédit du budget de fonctionnement, inscrit au BP 2021 dans l'enveloppe accordée à la Direction du Patrimoine et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

21-007 LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE D'APPELS AUX DONNS AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE – PROJET DE RESTAURATION DU MONUMENT SALVIATI – COURS FERNANDE PEYRE

Rapporteur : Madame Valérie CANILLAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le lancement de la campagne d'appels aux dons pour la restauration du monument Salviati par le biais de la Fondation du Patrimoine, de valider le reversement des dons récoltés par la Fondation du Patrimoine au bénéfice de la Commune, de valider le versement d'une aide financière complémentaire de la Fondation du Patrimoine dont le montant sera défini par voie de convention à la fin de la campagne d'appels aux dons, de dire que cette dépense d'investissement est prévue au Budget primitif 2021 de la Direction du Patrimoine, pour le projet de sauvegarde du monument Salviati pour un montant prévisionnel total de 19 634,90 € HT soit 23 561,88 € TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

21-008 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA REHABILITATION DE LA TOUR DE VALMY

Rapporteur : Madame Valérie CANILLAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à la copropriété Le Valmy cadastrée section CP 1232 et 1233 une subvention exceptionnelle de 17 500,00 € pour la rénovation et la mise en sécurité de la tour Valmy, protégée au titre des Monuments Historiques située rue Valmy à L'Isle sur la Sorgue, de dire que cette dépense est prévue au budget principal de la Ville et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

21-009 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA REHABILITATION DE LA PORTE DE L'HOTEL DE GANGES

Rapporteur : Madame Valérie CANILLAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à Mme. Chantal JUGE une subvention de 4 756,58 € pour la rénovation du portail sculpté de l'hôtel de Ganges, protégé au titre des Monuments historiques, situé au numéro 55 de la rue Denfert Rochereau à L'Isle sur la Sorgue, de dire que cette dépense est prévue au budget principal de la Ville et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

21-010 TOITURE PHOTOVOLTAIQUE AU COSEC - APPROBATION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF AVEC CONSTITUTION DE SERVITUDES ET D'UN ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUME

Rapporteur : Madame Eulalie RUS

Le conseil municipal, à l'unanimité, d'autoriser M. Le Maire à signer un bail emphytéotique administratif avec la société « CP Retour sur L'Isle » pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du COSEC. Il est précisé que les frais d'actes sont à la charge de la société, d'autoriser la constitution de servitudes détaillées ci-dessus ainsi que la réalisation d'un état descriptif de division volumétrique et d'autoriser M. le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

21-011 TOITURE PHOTOVOLTAIQUE DE LA SALLE DES FETES - APPROBATION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF AVEC CONSTITUTION DE SERVITUDES ET D'UN ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUME

Rapporteur : Madame Eulalie RUS

Le conseil municipal, par 29 pour, 2 oppositions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin) et 2 abstentions (M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux), décide d'autoriser M. Le Maire à signer un bail emphytéotique administratif avec la société « CP Retour sur L'Isle » pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la Salle des fêtes et du Mille Club. Il est précisé que les frais d'actes sont à la charge de la société, d'autoriser la constitution de servitudes détaillées ci-dessus ainsi que la réalisation d'un état descriptif de division volumétrique et d'autoriser M. le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

21-012 APPROBATION D'UNE CONVENTION POUR L'USAGE DES SUPPORTS AERIENS DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de convention avec Enedis et Free, relative à l'usage des supports aériens des réseaux publics de distribution électrique pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;

21-013 SUBVENTIONS POUR RAVALEMENT DE FACADES

Rapporteur : Madame Françoise MERLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à M. Philippe BEULQUE une subvention de 1 684,58 € pour la rénovation d'une façade d'un immeuble situé au numéro 8 de la rue Autheman à L'Isle sur la Sorgue, d'attribuer à M. Franck CARABELLI une subvention de 947,10 € pour la rénovation d'une façade d'un immeuble situé au numéro 5 du quai Frédéric Mistral à L'Isle sur la Sorgue, de dire que cette dépense est prévue au budget principal de la Ville et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

21-014 APPROBATION DE LA REVISION ALLEGEE DU PLU

Rapporteur : Madame Françoise MERLE

Le conseil municipal, par 29 pour et 4 abstentions (M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux, M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), décide d'approuver la révision allégée du PLU tel qu'annexée à la présente délibération, de dire que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 153 -20 et R 153-21 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois d'une mention dans un journal, et de sa publication au recueil des actes administratifs, de dire que conformément à l'article R 153-21 du Code de l'Urbanisme, le PLU est tenu à la disposition du public en mairie de L'Isle sur la Sorgue et à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture et de dire que la présente délibération et les dispositions engendrées par le PLU, ne seront exécutoires qu'après leur transmission en Préfecture de Vaucluse et l'accomplissement des mesures de publicité susvisées.

21-015 APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLU

Rapporteur : Madame Françoise MERLE

Le conseil municipal, par 29 pour et 4 abstentions (M. Joseph Recchia, Mme Andrea Tallieux, M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), décide d'approuver la

modification du PLU tel qu'annexée à la présente délibération, de dire que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 153 -20 et R 153-21 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois, d'une mention dans un journal et de sa publication au recueil des actes administratifs, de dire que conformément à l'article R 153-21 du Code de l'Urbanisme, le PLU est tenu à la disposition du public en mairie de L'Isle sur la Sorgue et à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture et de dire que la présente délibération et les dispositions engendrées par le PLU, ne seront exécutoires qu'après leur transmission en Préfecture de Vaucluse et l'accomplissement des mesures de publicité susvisées.

21-016 DELEGATION AU MAIRE POUR LA SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide De déléguer au Maire la saisine de la commission consultative des services publics locaux pendant la durée de son mandat et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

21-017 CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT ENTRE LA COMMUNE ET LE CCAS DE L'ISLE SUR LA SORGUE – SIGNATURE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes permanent relatif aux diverses familles d'achats mentionnées dans la convention de groupement, d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes permanent désignant la commune de L'Isle sur la Sorgue coordonnateur du groupement, de dire que le coordonnateur du groupement signera le(s) marché(s) public(s) avec le(s) cocontractant(s) retenu(s) et que chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurera de la bonne exécution, d'inscrire en nos documents budgétaires les dépenses correspondantes et d'autoriser Monsieur le Maire, à signer la convention constitutive du groupement de commandes permanent ainsi que tout acte et document nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

21-018 DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNTS DU GROUPE GRAND DELTA HABITAT CONCERNANT LES PRETS SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POUR LA CONSTRUCTION DE 38 LOGEMENTS COLLECTIFS – RÉSIDENCE « AUREUS », SITUÉE AVENUE DE LA BARTHALIÈRE À L'ISLE SUR LA SORGUE

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la garantie d'emprunt :

- à hauteur de 60% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 3 151 122 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°116162, constitué de 4 lignes de prêt,
- à hauteur de 80% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 053 347 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°116163, constitué de 3 lignes de prêt,
- à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 247 000 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 116164, constitué de 1 lignes de prêt,

Lesdits contrats sont joints en annexe et font partie intégrante de la présente délibération.

De dire que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, le Garant s'engage à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement, d'engager jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges et d'autoriser Monsieur le Maire ou son adjoint aux finances, à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

21-019 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Rapporteur : Monsieur Jérôme CAPDEVILLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2021 et précise que le Rapport d'Orientation Budgétaire joint à la présente sera mis à la disposition du public à l'hôtel de ville, dans les quinze jours qui suivront la tenue du débat et qu'il sera en outre, consultable sur le site internet de la Ville.

VU POUR ETRE AFFICHE LE VINGT TROIS FEVRIER DEUX MILLE VINGT ET UN CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE L'ARTICLE L 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

A L'Isle sur la Sorgue, 23 Février 2021

Date de convocation : 10 février 2021

Date d'affichage :

Certifié exécutoire :

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
LE MAIRE,



Pierre GONZALVEZ

La séance est levée à 21h05.